

LESTIOU



BILAN DES ATELIERS «JARDINONS NOS VILLAGES»

- Avril 2015 -



DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La concertation s'est réalisée en deux temps selon le protocole proposé initialement.



18 Novembre 2013

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Rendez-vous pris pour un parcours dans la commune avec les habitants, élus, techniciens et les différents partenaires à la découverte des espaces publics et naturels du bourg.

Un temps de travail en salle afin de mettre sur papier une trame de diagnostic qui reflète la diversité des lieux et des points de vue.

12 participants



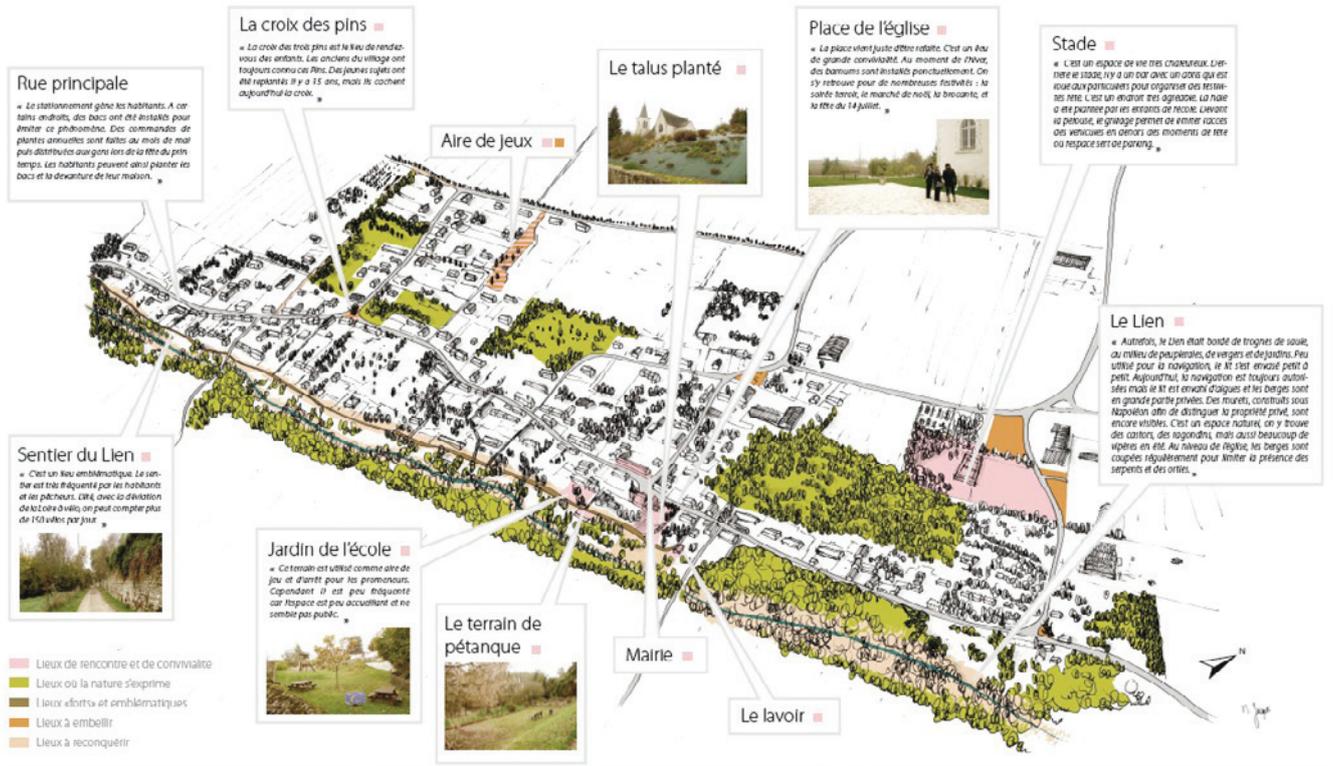
21 Mars 2014

PRÉSENTATION PISTES D' ACTIONS

Les partenaires présentent en salle la mise en forme du diagnostic ainsi que les propositions d'ateliers. Les participants complètent les éléments présentés, posent des questions sur les contenus et commencent à faire des choix d'ateliers et à imaginer les modalités de leur mise en oeuvre.

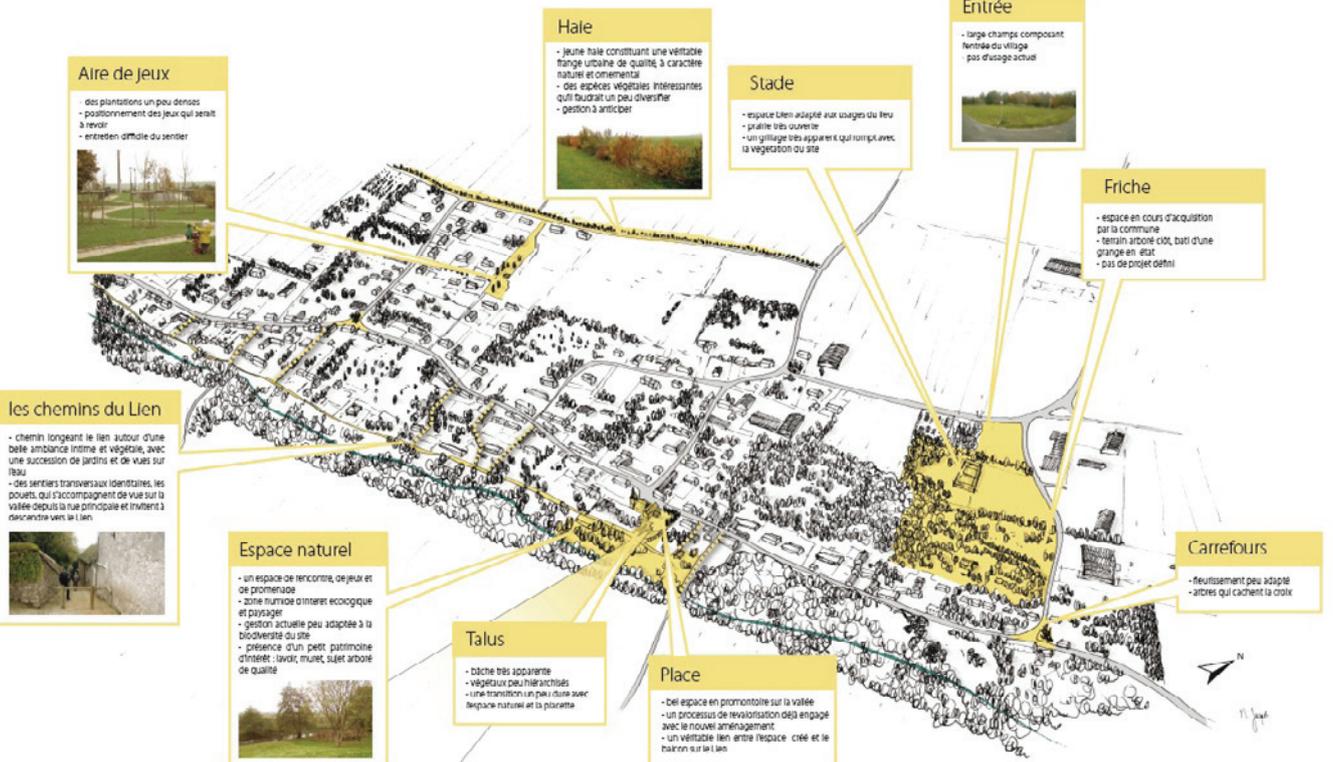
1/ Le regard des habitants ...

L'exercice de la carte réalisé durant la première phase de concertation avec les habitants ainsi que les divers témoignages recueillis lors des visites partagées ont permis d'apporter un premier regard sur le territoire, celui des populations qui le vivent et qui le arpentent.



2/ Le regard de l'équipe pluridisciplinaire ...

Le regard de l'équipe pluridisciplinaire a ensuite apporté un nouveau point de vue sur le territoire dans le but de compléter le diagnostic établi par les habitants sur des éléments plus techniques, relatifs à l'aménagement, à l'environnement, et à la gestion durable des espaces.





COMMUNE SUPPORT : LESTIOU

PUBLIC VISÉ : Atelier grand public
DURÉE DE L'ATELIER : 1/2 journée

DATE RETENUE : 04/05/2014

INTERVENANT : Nina FENATEU, caue 41

DÉROULÉ

La commune a réalisé un appel aux dons de vivaces afin de compléter le projet de distribution de graines. Il s'agit à la fois de proposer un panel de solutions qui puisse correspondre à chacun et de mettre en place une dynamique d'échange.

Le CAUE a été sollicité en complément de l'intervention du CDPNE pour tenir un stand lors du marché de printemps. Ce temps d'animation a permis de rencontrer de nombreux habitants de la commune tout au long de la journée et d'échanger à la fois sur la thématique du fleurissement participatif et autour du projet «jardinons» dans son ensemble. Nous avons profité du marché pour mettre en place les panneaux du diagnostic et leur présence nous a permis d'entamer la discussion avec de nombreuses personnes.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les points positifs :

- un temps convivial très opportun pour communiquer autour du projet





Commune support : LESTIOU

Intervenant(s) : CDPNE (Thierry Moreau)

Public visé : Grand public

Nombre de personnes participantes : une trentaine de personnes pour l'opération « Trottoir fleuri »

Date(s) de réalisation : samedi 4 mai 2014 au matin

Temps consacré : ½ j sur place + préparation

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Animation d'un stand d'information sur l'entretien des espaces et du jardin sans pesticide et fourniture aux habitants volontaires d'un kit « Trottoir fleuri » composé d'un sachet de graines de fleurs à semer en pied de mur, d'une fiche conseil de semi et d'un panneau « Trottoir fleuri » à apposer sur sa clôture. Atelier réalisé dans le cadre du marché de printemps organisé annuellement par la commune. Conjointement, la commune et les habitants volontaires ont réalisé une « bourse aux plantes », plantes récoltées dans les jardins et proposées aux habitants.

Les points positifs :

Atelier réalisé dans le cadre d'une manifestation bien identifiée sur la commune.

Atelier construit en collaboration avec le CAUE qui est intervenu sur le fleurissement durable des pieds de murs...

Bonne communication communale (BM, affiche...).

Démarche qui vient prolonger l'engagement de la commune dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides dans l'entretien de ces espaces communaux.

Implications de la commune et des agents communaux (mise en sachet des graines, proposition gratuite de plants...)

Les points négatifs :

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Autres photos



La Nouvelle République
Mercredi 7 mai 2014

nord loire

lestiou

Un marché de printemps très nature

La plaine de jeux verdoyante de Lestiou s'est merveilleusement bien prêtée au marché de printemps, dimanche dernier. En plus des habituels stands mettant en valeur le terroir, les organisateurs avaient concocté un programme environnemental. « Nous voulons valoriser le village en le fleurissant mais surtout que les habitants y contribuent. C'est pourquoi nous distribuons vingt plants par personne », expliquait Fabienne Siefert, 1^{re} adjointe. Les visiteurs ont pu profiter aussi d'une exposition sur les bienfaits des écorces d'arbres. Les tondeuses, les épanduses et autres outils auraient tendance à les détruire partiellement, or, des animaux s'en nourrissent, comme le castor et le chevreuil. L'écorce du bouleau est également une colle depuis la préhistoire pour réparer les lances, entre autres, et le brai

de bouleau est un goudron végétal. Dans le cadre de l'opération « Jardins au village », le comité de l'environnement sensibilisait les habitants « sur les trottoirs fleuris et toutes les techniques pour jardiner de manière écologique avec zéro pesticide ». Enfin, les animaux eux aussi étaient de la fête, avec une mini-ferme, venue des Deux-Sèvres avec coq, lapins et poussins ! « C'est une animation itinérante qui permet aux jeunes de toucher les animaux. On réalise un petit spectacle en faisant la traite et le nourrissage », explique Pascal, de la ferme de Tiligolo, un jeune agriculteur qui aime transmettre sa passion. Grâce au temps clémente, et un travail collectif, c'était un vrai dimanche à la campagne au sens noble du terme.



Cor. NR : Alain Amiot
Que c'est mignon !

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Le retour des beaux jours après un hiver de grisaille et de pluie donne des envies de nature et de plein air.
Le Marché de Printemps vous convie à la fête.



Voulant, au fil du temps, garder la tradition, la commune vous invite cette année encore au marché de printemps, le

Dimanche 4 mai
de 10h à 14h
Plaine de Jeux

Plusieurs animations seront mises en place pour vous distraire durant cette matinée.

Dans le cadre de l'opération « Jardins nos villages », Thierry Moreau du CDPNE et Nina Fenateau du CAUE seront présents pour vous accueillir.

Ils vous présenteront les trois plans de la commune qu'ils ont réalisés, décrivant les zones vertes à améliorer et leurs propositions d'aménagement. Ils répondront également à toutes vos questions concernant les plantes vivaces et vous renseigneront sur les méthodes simples et naturelles pour fleurir vos pieds de mur. A cet effet, nous vous distribuons des graines de fleurs variées à semer dans la rue le long de vos clôtures.

Ces graines viennent en complément des 20 plants de fleurs annuelles que vous avez maintenant l'habitude de recevoir pour embellir la façade sur la rue de votre maison. C'est ce partenariat commune-résidents qui fait, pour les promeneurs, l'agrément de notre village.

Si vous avez dans votre jardin des plantes vivaces rebelles qui se multiplient dans des endroits indésirables, ne les jetez pas ! Vous pourrez, ce dimanche les échanger ou les donner. Tous les jardins y trouveront ainsi leur bonheur.

L'exposition : « Le jardin écologique » viendra parfaire vos connaissances horticoles.

Vos enfants vont découvrir la Ferme de Tiligolo. C'est une ferme animée par un « clown fermier » mettant en scène des bébés animaux : poussins, canétons, lapereaux, porcelets, chevreux, agneaux, poules et chèvres.

Dans un spectacle interactif, ils aident le fermier dans ses tâches et s'aperçoivent ainsi que le lait ne sort pas de des boîtes en carton !

Pendant 45 minutes, les bambins sont embarqués au pays de la découverte et de l'émotion.

Après le spectacle, sous l'œil attentif de Tiligolo, les plus courageux pourront entrer dans la ferme pour toucher et caresser les animaux. Que du bonheur !!

Mais ce marché ne serait rien sans nos commerçants habituels qu'il faut remercier pour leur inébranlable fidélité. Ils vous proposeront fromage, charcuterie, miel, vin etc...

Il ne serait rien non plus sans la buvette des Chasseurs, qui offre le plaisir de « l'après dimanche », accompagné de toutes leurs spécialités, chaque année plus savoureuses et plus originales.

Nous espérons que ce grand rendez-vous de printemps donnera à tous le plaisir de se rencontrer et de se divertir.



Réservation des 20 plants de fleurs, à la mairie, par téléphone ou mail avant le : 18 avril

Martine Labamière

La commune de Lestiou s'est engagée dans l'initiative « Jardins nos villages » pour une gestion différenciée et partagée de l'urbanisme en partenariat avec le CAUE, le CDPNE, les Jardins de Chaumont et la FREDON Centre.

L'implication des habitants dans le fleurissement des pieds de murs, des trottoirs et dans la prise en charge du désherbage participe à l'embellissement des rues et concourt à réduire, voire abandonner, l'utilisation des pesticides pour diminuer la pollution de notre environnement et les risques pour notre santé.

Vous avez remarqué un petit espace entre le pied de votre mur et le trottoir ? Vous avez envie de l'investir et de le transformer en un petit bout de nature ? Vous ne voulez plus désherber devant chez vous ? Alors n'hésitez pas, participez à l'opération « Trottoir fleuri » et semez des graines de fleurs à votre porte qui accompagneront la végétation spontanée.

Comment participer ?

- Procurez-vous le sachet de graines de fleurs à semer ainsi que le panneau « Trottoir fleuri ».

Conseils pour le semis.

- Le mélange « Pied de mur » comporte 17 espèces : 10 annuelles, 3 vivaces et 4 bisannuelles. Quelques fleurs du mélange : des giroflées, Pavot de Californie, Linaira marocaine, Camomille, Lin à grandes fleurs, Myosotis des alpes, Queue de lièvre (graminée), Limnathes « Œufs sur le plat ».
- les graines n'ont pas besoin de beaucoup de largeur, ni de profondeur pour pousser. **Détruisez le sol** avant le semis, **semez léger** (un sachet pour 2 m² environ ou bien 20 ml sur une bande de 10 cm).
- Semez les graines de préférence à l'automne ou en début de printemps.
- Un **arrosage régulier au début** si le temps est sec et ensuite laissez pousser !
- Pas besoin d'engrais et si vous désherbez, n'utilisez pas de désherbant ou de produits chimiques.
- Posez le panneau « Trottoir fleuri » sur votre clôture afin que les agents communaux ne désherbent pas devant chez vous.



Commune support : LESTIOU

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus de la commune

Nombre de personnes participantes : 2 agents communaux et 1 élu

Date de réalisation : 8 avril 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Un document, synthétisant les constats établis à l'occasion du diagnostic des pratiques phytosanitaires ainsi que les exigences requises pour perfectionner ses pratiques, a été remis à la commune. Ce document constitue un état des lieux des différents points évoqués lors de l'audit (local de stockage, protections individuelles, matériel de traitement, bonnes pratiques avant et après le traitement, inventaire des produits en stock). Ce support a permis d'aborder point par point les données conformes ou non conformes. Au fur et à mesure, des conseils ont été formulés pour améliorer le lieu de stockage des produits phytosanitaires, la protection de l'applicateur, de la ressource en eau, etc.

Des exercices pratiques tels que l'apprentissage de la lecture de l'étiquette d'un produit ainsi que celle de la consultation régulière du site internet e-phy (catalogue des produits phytosanitaires et de leurs usages en ligne) avec accès au site et manipulation par l'agent ont été effectués. La commune mettant à disposition l'ensemble des équipements de protection individuelle, il n'a pas été nécessaire de présenter nos EPI, amenés en démonstration.

Pour permettre à l'agent technique de prendre conscience de l'importance du port des équipements de protection individuelle et de savoir réaliser l'étalonnage du pulvérisateur, un agent communal volontaire s'équipe et fait comme s'il allait procéder à un traitement phytosanitaire (eau claire uniquement). Des verres mesureurs et un flacon contenant de l'encre invisible (faisant office d'herbicide) lui sont remis à cet effet. Le mélange eau + encre invisible est ensuite épandu par l'agent sur une surface perméable, le matériel est rincé, etc. Les résultats de l'étalonnage sont étudiés puis, dans une pièce noire, l'encre invisible est révélée à l'aide d'une lampe UV sur l'ensemble des équipements portés par l'agent.

Cette activité n'a pu être mise en place lors de cet atelier « Bonnes pratiques » étant donné le délai nécessaire à l'appropriation de la méthodologie et à l'achat du matériel.

Les points positifs :

Sur les pratiques des agents

Les agents, comme l'élu, ont été très réceptifs aux conseils utiles pour la mise aux normes du local de stockage des produits. Le nécessaire sera prévu pour faire en sorte de ne pas mettre en danger la santé des agents ainsi que celle des habitants. Notamment un panneau (modèle type envoyé à la commune) sera désormais affiché à l'entrée du cimetière pour prévenir la population et l'inviter à respecter les délais de réentrée dans cet espace après un traitement herbicide.

Les agents ont également prévu d'apporter d'autres modifications dans leurs pratiques : changement de lieu pour la préparation de la bouillie phytosanitaire pour éviter les risques de contamination des eaux (avaloir proche), soin apporté à la lecture de l'étiquette d'un produit dans son ensemble et consultation du site e-phy.

Sur la méthodologie

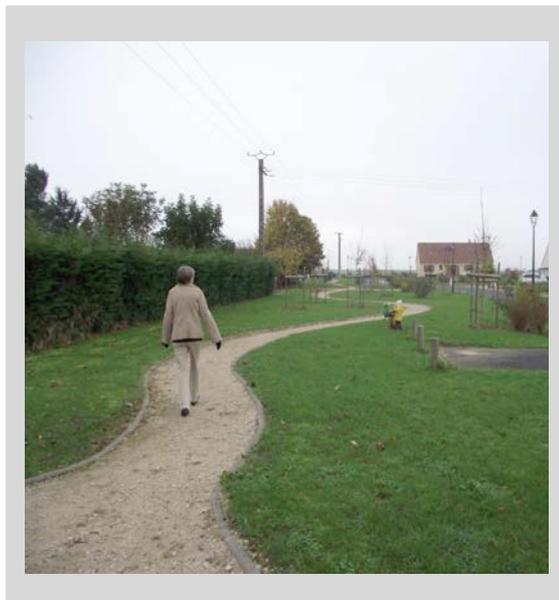
Cette intervention permet de mettre en avant les nombreuses contraintes, liées notamment à la réglementation, associées à l'utilisation des produits phytosanitaires. Le personnel technique, en possession d'un Certificat Individuel pour l'application de ces produits, connaît la plupart de ces exigences ce qui n'est pas tout le temps le cas pour les élus municipaux. Cela permet d'éveiller les consciences sur les problématiques d'utilisation de ces produits dangereux. Le corps décisionnel, que constituent les élus, est informé directement des éléments à améliorer pour protéger la santé de l'agent mais aussi de la population.

Les points négatifs :

Pas de commentaires

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Pas de commentaires



Commune support : Lestiou

Intervenant : Domaine de Chaumont-sur-Loire

Public visé : Agents techniques et élus

Nombre de personnes participantes : 4

Date de réalisation : 17 avril 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Au niveau du lotissement et de l'aire de jeux, de grandes surfaces sont tondues, jusqu'à parfois 8 à 10 fois par an. Les pieds d'arbres sont fauchés jusqu'à blesser les collets.

L'objectif de cet atelier est de déterminer le devenir de chaque zone engazonnée. L'intervenant, avec les agents et les élus se poseront les questions suivantes : quel est son usage, est-elle fréquentée par le public ? Cela vaut-il vraiment la peine d'entretenir un gazon ici ?

En fonction de la réponse, il sera recommandé de **maintenir** la zone de gazon (dans ce cas, l'intervenant mettra en place différentes astuces permettant de limiter l'impact de son entretien sur l'environnement et de favoriser la biodiversité – par exemple plantation de bulbes qui embellit l'espace et retarde les périodes de tontes) ou de **changer le mode d'entretien et/ou l'aménagement** (développement de prés de fauche, de prairies fleuries qui sont des aménagements alternatifs au gazon et qui permettent de réduire l'entretien et de favoriser la biodiversité).

Les points positifs :

Outre le temps consacré à la tonte qui est un poste important, les agents techniques et les élus ont également parfaitement compris que les inconvénients environnementaux d'un gazon sont nombreux :

- faible valeur biologique (diversité végétale très faible, voire nulle, faible intérêt pour la faune)
- pollution du sol et de l'eau (et de l'air) si des engrais sont utilisés
- pollution du sol et de l'eau (et de l'air) si des pesticides sont utilisés
- impact des pesticides sur la faune
- impact des pesticides sur la santé humaine
- émission de gaz à effet de serre par les tondeuses
- nuisance sonore des tondeuses
- déchets verts relativement difficiles à valoriser

Les points négatifs :

Pour les élus et les agents, un gazon non tondu régulièrement est source de vives critiques de la part de la population. Les usagers ont le sentiment que la zone est délaissée, non entretenue et dangereuse (serpents..)

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

C'est une démarche qui doit faire l'objet d'une réunion publique. Il est indispensable de communiquer dès le début pour que l'adhésion du personnel de terrain, des élus et des usagers à ces nouvelles pratiques soit totale.

Définir un projet à long terme pour le secteur des équipements sportifs

atelier 30



COMMUNE SUPPORT : LESTIOU

PUBLIC : élus et technicien de la commune

DURÉE DE L'ATELIER : 1 jour en deux ateliers

Nombre de participants : environ 5 par atelier

INTERVENANTS : CAUE 41 Nina Fenateu et Mélodie Jacques

DÉROULÉ

Cet atelier à portée stratégique a été remplacé en cours d'initiative par un contenu plus concret correspondant à un changement du foncier communal. Nous avons donc réalisé un atelier en deux temps :

- visite collective de l'ensemble des parcelles communales du secteur avec définition des problématiques de chaque lieu en terme d'usage, d'entretien, de devenir
- réalisation d'une matinée de travail pour élaborer des objectifs de gestion différenciée de la nouvelle parcelle communale : visite de site avec préconisations différenciées espace par espace.



14 Mai 2014

DIAGNOSTIC COLLECTIF SUR SITE

Les participants font une lecture de l'état des lieux : quels usages selon les lieux, quelle fréquence dans l'année, quelle question en terme de gestion, quels projets pour le futur ? Ces questionnements donnent le cadre de l'intervention du second atelier et des thèmes à aborder.

13 Novembre 2014

ATELIER COLLECTIF DÉFINITION DU PLAN DE GESTION

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Un problème juridique a pour l'instant empêché la commune de mettre en application le plan de gestion prévu. Le CAUE reste à la disposition de la commune pour poursuivre le projet.





Commune support : LESTIOU

Intervenant(s) : CDPNE (Thierry Moreau, Gabriel Michelin et Philippe Maubert)

Public visé : tout public

Nombre de personnes participantes : 4

Date(s) de réalisation : mercredi 18 juin 2014 et jeudi 9 octobre 2014 matin

Temps consacré :

Inventaire naturaliste ½ j + préparation

Animation grand public sur site ½ j + préparation

Réalisation et présentation de la fiche de gestion du site

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune possède un terrain en bordure du Lien qui constitue une zone humide aujourd'hui mal connue.

Une première phase d'inventaire naturaliste du site a été réalisée le 18 juin 2014 au matin. L'après-midi a été réservé à la découverte de ce site par le grand public afin de sensibiliser les habitants à l'intérêt écologique des zones humides et à la manière de les entretenir dans le respect des enjeux de biodiversité.

L'inventaire a conduit à la rédaction d'une fiche de gestion différenciée du site, présentée aux élus et l'agent en charge de l'entretien le 09 octobre 2014 au matin.

Les points positifs :

Très forte implication de la commune dans le projet. Dès le printemps, la commune a différé l'entretien de cette zone pour faciliter les inventaires naturalistes. Un panneau a été proposé par le CDPNE et mis en place sur le site pour informer les habitants des changements de pratiques d'entretien. La commune a engagé, dès l'été 2014, un début de gestion différenciée du site et la poursuivra en 2015 en suivant les propositions de la fiche de gestion remise à l'automne 2014

Les points négatifs :

Peu de participants à la sortie sur le site de l'après-midi malgré la communication. La date avait été choisie un mercredi avec la commune pour favoriser la venue de parents avec leurs enfants.

Autres photos



Initiative « Jardinsons nos villages »

Lestiu
279 habitants

Caractéristiques :

Entretien :

Intérêt écologique :

Fiche technique de gestion :

La zone humide du Lien

- ✓ Terrain communal d'environ 3000 m² en bordure du ruisseau le Lien
- ✓ Terrain situé au pied de l'église et du bourg, longé par un chemin fréquenté par les promeneurs et les cyclistes
- ✓ Sources et lavoir sur le site
- ✓ 2013 : tontes et fauches régulières de l'ensemble du site
- ✓ 2014 : terrain non entretenu au printemps pour permettre les inventaires naturalistes de fin de printemps 2014
- ✓ Le terrain s'étage du bord du chemin jusqu'au Lien. La topographie permet le développement d'un gradient de végétation diversifié allant des milieux secs à humides et aquatiques. Un secteur plus humide d'environ 1500 m² est présent à l'Est de l'accès principal au site
- ✓ Cette végétation est très attractive pour la faune notamment les libellules, groupe d'espèces emblématique des zones humides, et les papillons (voir fiche inventaire). L'Agrion de mercure a été observé sur site. Cette espèce de petite libellule est protégée et d'intérêt européen
- Des arbres à signaler :
 - deux Cyprès chauves (conifère qui perd ses aiguilles en hiver) avec leurs pneumatophores (excroissances aériennes des racines de certains arbres de zones humides)
 - un Ailanthé glanduleux (Faux vernis du Japon), plante exotique envahissante
- ✓ Présence d'une source végétalisée sur le site
- ✓ Lavoir à l'Est du site et vieux mur à l'Ouest

JARDINONS NOS VILLAGES ... SUITE

La réunion du mercredi 14 mai entre le CAUE, des élus, des employés communaux, et des habitants avait pour but de travailler au réaménagement de la « butte » de l'esplanade Edwige Feuillère.

Sur place, un inventaire des plantes existantes a été pratiqué. Ensuite, en salle, cet inventaire a permis d'étudier de nouvelles conceptions et implantations de massifs plus harmonieux, en tenant compte des formes, des couleurs, des hauteurs des végétaux, mais aussi de l'époque et de la durée de la floraison afin d'obtenir un intérêt visuel tout au long de l'année.

Toutes les vivaces seront réutilisées, divisées, déplacées et réintroduites dans les nouveaux massifs créés selon les plans définis. Seules quelques graminées et plantes tapissantes seront ajoutées. Ce programme fera l'objet d'un atelier au mois de novembre.

Quant au terrain en rive du Lien, non tondue durant ce printemps, les experts concernés vont procéder à un inventaire de la faune et de la flore, le **mercredi 18 juin** le matin.



Ce même jour, mercredi 18 juin, à partir de 14 heures, une découverte du site et des explications seront offertes à tous les habitants intéressés. Cet espace sera ensuite entretenu et tondue comme à l'accoutumée.



Commune support : LESTIOU

Intervenant(s) : CDPNE (Lucie Rocco, Héloïse Varlet, Thierry Moreau)

Public visé : public scolaire, classe CE2-CM1 de l'école de Lestiou-Avaray

Nombre de personnes participantes : 28

Date(s) de réalisation : jeudi 5 juin 2014 après-midi, vendredi 13 juin 2014 matin et jeudi 26 juin 2014 matin

Temps consacré :

3 animations d'1/2 j + préparation

Réalisation de la maquette du panneau d'information

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune possède un terrain en bordure du Lien qui constitue une zone humide aujourd'hui mal connue.

Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des élus, agents et du grand public sur l'intérêt biologique de cette zone. En parallèle, le jeune public a été sensibilisé à la découverte de la faune, de la flore et à l'intérêt de protéger les zones humides, dans le cadre d'un cycle de 3 animations en classe et sur site. Les productions des enfants ont permis de proposer à la commune une maquette d'un panneau d'information sur la zone humide.

Les points positifs :

Implication et sensibilisation du jeune public sur une problématique de découverte, de connaissance d'un site naturel proche de l'école.

Production d'un outil de sensibilisation pour l'ensemble des habitants de la commune sur une action concrète de gestion différenciée mise en œuvre par la commune.

Le panneau sera installé par la commune sur le site au printemps 2015

Les points négatifs :

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Autres photos



LA ZONE HUMIDE LE STIOU

La zone humide

- De hautes herbes
- De gros arbres
- De zones des fleurs
- Et qui se bécote

De hautes des sauges
De hautes des chites
De hautes des garruliers
Et fait une petite

Le lieu c'est de l'eau
Et c'est beau

Volant et
Toujours

Les terrains en bord du Lieu sont occupés par une végétation naturelle où se mêlent des graminées et des plantes à larges feuilles caractéristiques des marais humides.

Les plantes à larges feuilles, comme la Consoude officinale, peuvent pleinement se développer si une gestion appropriée est mise en place, pour entretenir la mosaïque de milieux naturels présente sur le site. Des tontes et des fauches étalées dans la saison permettent de préserver les habitants de ce milieu humide fragile, en respectant leur cycle de développement. Ainsi, de nombreux êtres vivants, notamment des insectes, pourront s'y installer et y vivre.

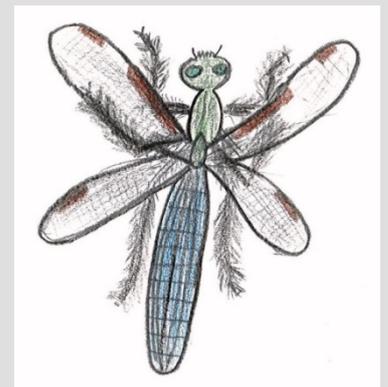
Ne râtez pas le Cyprès chauve, un conifère qui perd ses aiguilles en hiver, et développe des pneumatophores (excroissances aériennes des racines de certains arbres des zones humides).

Les zones humides

Les zones humides ne sont pas seulement des zones où l'eau est présente temporairement. Elles sont présentes toute l'année, même si elles sont parfois inondées par les eaux de pluie. Elles sont le lieu de naissance et de développement de nombreuses espèces végétales et animales.

Chantal de Jéhu

Les photos ont été prises par les membres et les bénévoles du club de pêche de la commune de Le Stiou. Réalisation et photographies : CDFP.





Commune support : LESTIOU

Intervenant(s) : FREDON Centre et CDPNE (Thierry Moreau)

Public visé : élus et agents communaux

Nombre de personnes participantes : 4

Date(s) de réalisation : jeudi 15 mai 2014 au matin

Temps consacré : ½ j sur place + préparation

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Atelier réservé aux élus et aux agents en charge de la gestion des espaces communaux.

Atelier organisé par la FREDON Centre, le CDPNE est intervenu sur la nécessité de communiquer et de sensibiliser les habitants lorsqu'un changement des pratiques de désherbage est réalisé dans l'entretien du cimetière.

Présentation sur site d'exemples de panneaux, affiches réalisés par des communes engagées dans cette démarche. Remise aux participants d'un dossier présentant des exemples d'outils d'informations.

Les points positifs :

Atelier ouvert à l'ensemble des élus et agents des communes engagées dans l'initiative « jardins nos villages »

Atelier organisé sur un cimetière d'une commune engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides, échanges, retour d'expérience, prise de contact entre agents

Cet atelier organisé conjointement FREDON/CDPNE, montre la nécessité d'associer l'aspect technique et la sensibilisation dans les démarches de réduction de l'utilisation des pesticides.

Les points négatifs :

Un seul agent extérieur à la commune de Lestiou a participé à cet atelier.



Commune support : LESTIOU

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus des communes participants à l'initiative

Nombre de personnes participantes : un agent communal, 2 élus, l'agent communal d'Autainville, Thierry MOREAU du CDPNE

Date de réalisation : 15 mai 2014

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune de Lestiou, comme beaucoup d'autres communes, s'interroge sur les techniques à adopter pour l'entretien du cimetière. En ces lieux, la culture judéo-chrétienne n'accorde pas de place aux « mauvaises » herbes, et font des cimetières des endroits sensibles. La commune réalise des efforts de réduction d'usage des produits phytosanitaires, mais dans le cimetière, l'utilisation des désherbants paraît indispensable.

En parcourant le cimetière, et avec l'appui d'une photo aérienne du cimetière de la commune, il a été possible d'identifier les problèmes d'entretien sur l'existant et de repérer les zones d'intérêt pour mettre en place des méthodes alternatives au désherbage chimique. L'usage de matériels alternatifs, la mise en place d'essais de végétalisation ou encore la réfection de certaines surfaces ont ainsi été abordés. Dans certaines situations, la végétation spontanée peut être tolérée et permet de limiter les tâches de désherbage.

Pour conclure, l'accent a été mis sur la communication, notion indispensable à la réussite de changements de pratiques d'entretien dans un cimetière. Le CDPNE est intervenu sur la nécessité de communiquer et de sensibiliser les habitants lorsque des changements de pratique de désherbage sont réalisés pour l'entretien du cimetière. Sur site, des exemples de panneaux, affiches réalisés par des communes engagées dans cette démarche ont été présentés. Un dossier présentant des exemples d'outils d'informations a été remis aux participants.

Après avoir approché ces différentes thématiques, l'atelier a abouti à un jeu de rôles qui aux agents et élus d'assimiler des arguments à confronter aux éventuelles remarques des habitants pour défendre l'intérêt des changements de pratiques et des objectifs d'entretien définis dans le cimetière.

Les points positifs :

Sur les pratiques d'entretien

Actuellement, le cimetière est entièrement désherbé à la binette. Les conseils ont donc surtout été orientés sur des techniques pour diminuer l'entretien de cet espace. La réflexion se portera dans un premier temps sur l'enherbement d'allées et de zones nues. Les conseillers municipaux sont conscients que de tels changements doivent s'accompagner d'un programme de communication approprié. Le jeu de rôles a permis d'exposer des arguments dont les participants n'avaient pas forcément conscience.

Sur la méthodologie

S'appuyer sur des problématiques existantes dans le cimetière a permis à la FREDON Centre d'apporter à la commune des conseils très personnalisés pour l'entretien et l'aménagement. Les autres communes de l'initiative sont invitées à participer à certains ateliers, la présence de l'agent communal d'Autainville fut l'occasion d'échanger entre personnels techniques sur les méthodes d'entretien mises en œuvre dans le cimetière mais aussi d'aborder d'autres problématiques relatives au désherbage et au fleurissement d'une commune.

Cet atelier organisé conjointement entre FREDON Centre et CDPNE, montre la nécessité d'associer l'aspect technique et la sensibilisation du public dans les démarches de réduction de l'utilisation des pesticides.

Les points négatifs :

Pas de commentaires

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

En complément de l'intervention et des documents remis à la commune, il aurait été intéressant de restituer un document synthétique présentant de manière très visuelle (plan aérien) les propositions d'aménagement dans certaines zones du cimetière discutées lors de cette rencontre.





Commune support : LESTIOU

Intervenant(s) : CDPNE (Thierry Moreau) et FREDON Centre

Public visé : élus et agents communaux

Nombre de personnes participantes : 5

Date(s) de réalisation : jeudi 09 octobre 2014
après midi

Temps consacré : ½ j sur place + préparation

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Atelier réservé aux élus et aux agents en charge de la gestion des espaces communaux
Présentation en salle à Lestiou d'exemples de communes ayant réalisé des expériences de végétalisation dans les cimetières pour réduire le désherbage (engazonnement d'allées, mise en place de plantes couvre sol avec des sedums, semi de graines...). Échanges avec les participants.
Rencontre avec la ville de Mer et visite du cimetière où une expérience de semi de graines est mise en place depuis 2 ans

Les points positifs :

Atelier ouvert à l'ensemble des élus et agents des communes engagées dans l'initiative « jardinons nos villages »
Atelier organisé conjointement par CDPNE/FREDON, montrer la nécessité d'associer l'aspect technique et celui lié à la sensibilisation dans les démarches de réduction de l'utilisation des pesticides
Visite sur le terrain d'expériences menées au niveau local, retour d'expérience, contact entre agents techniques.

Les points négatifs :

Un seul agent extérieur à la commune de Lestiou a participé à cet atelier
2 visites de terrain étaient programmées sur la ½ j. La visite sur la commune de Villebarou n'a pas pu être organisée suite au changement de municipalité de mars 2014.

Autres photos



Mer : jachères fleuries pour réduire les herbicides



Jeudi après-midi, au cimetière de Mer, chacun a pu constater le résultat probant de l'expérimentation.

Depuis 2011, la ville de Mer est engagée, comme d'autres communes désormais, dans une démarche visant à réduire les produits de traitement chimiques sur les herbes indésirables. Aujourd'hui, deux quartiers expérimentaux et plusieurs rues de la cité sont concernés par l'opération. Les quantités de produits de type herbicide ont également grandement diminué sur le territoire communal.

Cela a supposé une remise en question des services techniques, qui sont sans cesse à la recherche des meilleures solutions. Le paillage, le rotofil, le désherbeur thermique et la binette figurent parmi les solutions employées.

Mais une technique prometteuse intéresse désormais les élus de nombre de communes du département. C'est ainsi que pour leur atelier « Observer et échanger sur les méthodes de gestion différenciée pour l'entretien des cimetières », le Comité départemental de protection de la nature pour l'environnement et la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles ont emmené les élus de plusieurs communes visiter le cimetière de Mer.

Dans ce lieu particulièrement sensible, où les herbes folles sont le plus souvent mal tolérées, les services techniques expérimentent, depuis deux ans, et avec succès, les semis de jachères fleuries entre les têtes de tombe, évitant ainsi l'épandage de produits chimiques.

Cécile Greffion, responsable du développement durable, était entourée de Patrick Lartigue, chargé des espaces verts à la ville de Mer. Thierry Moreau du CDPNE 41 était également présent ainsi que plusieurs élus de Maves et Lestiu. Tous ont pu constater que, malgré la saison, les fleurs étaient encore présentes. Selon les responsables, c'est un fleurissement d'au moins six mois sur lequel on peut compter.

La même opération se décline sur plusieurs trottoirs des rues Fortineau et Saint-Marc. Les administrés peuvent se procurer un sachet de graines en mairie ou en demandant par courriel : cecile.greffion@ville-de-mer.com

La Nouvelle République 14/10/2014 Cor. NR : Roger Soulas

Atelier non prévu

Insectes utiles au jardin, désherber sans désherbants...Des thématiques qui vous intéressent ? Rendez-vous sur le stand de la FREDON Centre à l'occasion du Marché de Printemps



Commune support : LESTIOU

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : jardiniers amateurs de la commune et des communes alentours

Dates de réalisation : 19 avril 2015, à l'occasion du Marché de Printemps

Temps consacré : 10h – 14h

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Pour parvenir à sensibiliser les jardiniers amateurs sur les dangers des pesticides, comment jardiner au naturel, etc., le choix s'est porté sur la tenue d'un stand lors d'un évènement de la vie locale.

Description du stand

→ Documents en distribution

- Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs (brochure du ministère de l'environnement dans le cadre du plan Ecophyto)
- Gestion alternative des plantes invasives terrestres : illustrée en 3 exemples précis
- BSV en Région Centre, abonnez-vous gratuitement (A4 expliquant comment s'abonner)

→ Documents en consultation

- livres sur les plantes urbaines, les plantes bio-indicatrices, des Herbes pas si mauvaises, l'Herbier des villes
- classeurs A la maison ou Dans la commune : quelles techniques pour désherber sans désherbants chimiques ?
- photos d'assistants du jardinier (prédateurs, décomposeurs, pollinisateurs, parasitoïdes) à reconnaître / Jeu d'association larves-adultes d'insectes (coccinelle par exemple)
- quizz format papier (15 questions sur les maladies et ravageurs du jardin)
- flyer sur la chenille processionnaire du pin et le frelon asiatique

→ Matériel en exposition

- panneaux d'exposition sur le paillage, les plantes couvre-sol, les herbes spontanées, le compost, les plantes intéressantes au jardin
- échantillons de paillage (écorces de fèves de cacao, BFR, paillettes de lin, écorces)
- échantillons (chrysopes, altises, coccinelles, syrphes, mineuses, etc.) et boîtes à insectes (frelon européen/frelon asiatique)

Les points positifs :

Lors de cette journée, une quinzaine de personnes se sont arrêtées sur le stand. Les discussions se sont articulées sur les différentes thématiques exposées avec une dizaine de personnes de diverses classes d'âges (personnes âgées, jeune couple, famille). Les échanges étaient principalement axés sur la thématique des pesticides et leurs alternatives. La majorité des personnes était déjà convaincue de l'intérêt de proscrire les produits chimiques au jardin. D'autres en revanche étaient des particuliers utilisateurs de produits (herbicides principalement mais de manière très raisonnée). L'intérêt de se passer de ces produits et d'opter pour des méthodes alternatives a pu donc être largement discuté. Les échanges ont été très fructueux et ont permis d'éveiller les consciences sur les dangers des pesticides, la réglementation actuelle concernant leur utilisation ainsi que sur le devoir de protéger sa santé et de préserver les milieux et la biodiversité. Cette notion de biodiversité a pu être abordée grâce aux documents et échantillons d'insectes à disposition qui ont permis d'étendre les connaissances des riverains sur les auxiliaires et le rôle qu'ils jouent au jardin. Beaucoup de personnes ne savaient pas reconnaître les auxiliaires de culture au stade larvaire notamment.

Les points négatifs :

Néant

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Néant





N° 77 **AVRIL 2015**

EDITORIAL

Cher Amis Gobiens,

Maire de Lestou
Tél : 02 54 81 04 24
Fax : 02 54 81 72 20
mairie@lestou.fr
www.lestou.fr

Horaires d'ouverture
Lundi de 10 h à 12 h
Mardi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Le 1er samedi du mois de 10 h à 12 h

Rencontrer M. le Maire ou ses adjoints sur rendez-vous

Commune

MARCHE DE PRINTEMPS

Le soleil est de plus en plus présent et les jours rallongent. Cela donne envie de jardiner afin de nettoyer les stigmates de l'hiver et surtout de faire de nouvelles plantations. Lors de notre marché de printemps qui se déroulera le :

Dimanche 19 avril 2015
de 10 h à 14 h
sur la plaine de jeux.

Vous pourrez, comme à l'accoutumée, venir chercher les plants de fleurs que vous avez réservés afin d'agrémenter la façade de votre maison. Des graines « pied de murs » seront également disponibles. De plus, nous aimerions développer le « troc de plantes ». Si vous avez dans votre jardin des vivaces rebelles qui se multiplient dans des endroits indésirables, ne les jetez pas ! Vous pouvez les échanger ou les donner. Le conseil Général nous proposera une exposition : « La Loire, nature et patrimoine ».

TUTIONS

Alice Boulanger représentant le FREDON nous présentera un atelier concernant les pesticides et la façon de remplacer leur utilisation.

Entourée de commerçants, l'association « les Gobiens » tiendra la buvette et organisera pour les plus téméraires un baptême de side-car.



Un trio de joyeux lurons, « La Wash à Toto », groupe de déambulation musicale, animera cette matinée. Ils interpréteront de vieilles chansons françaises et des morceaux de jazz « New Orléans ».

Fabienne Seifert ●

LE GOBION

Après ces lignes qui relient au le ganté du printemps mais plutôt la tristesse de l'hiver, voyons avril.

Le mois de mars vient de voir son premier dimanche électoral des Français. Pour notre nouveau canton de Beauce, pas de deuxième tour. Claude Dams et Myrthe Paréant sont élus et rejoignent à l'hôtel du Département des le mois d'avril. A Lestou, comme d'habitude, le conseil des Gobiens n'est plus à abaisser, 84 % des inscrits se sont déplacés pour exprimer leur avis, contre à peine 50 % au niveau national. Les prochains sont du 6 et 13 décembre 2015, élections régionales, conformément à ce que vous participation subissez à la moyenne nationale ?

Le prochain conseil municipal sera exceptionnellement bouillonné et dans le prochain conseil vous en aurez la preuve avec, l'espèce, des explications les plus claires possibles.

Comme je vous l'ai déjà expliqué, les marges de manoeuvre budgétaires s'amenuisent. En effet, le groupe scolaire et les lycées imprévisibles, doublés d'une réforme des rythmes scolaires qui, du côté des enseignants et parents, a été le plus en plus fatigués et donc de moins en moins respectés aux cours et aux activités proposées. Si retour en arrière est envisageable ?

Vous trouverez dans ce numéro gentillesse du Gobiens des photos et reportages sur la vie de notre commune et aussi des invitations à des manifestations variées. Bien sûr, vous savez que si vous souhaitez en obtenir un autre vous y trouvez une motivation pour y participer.

Bien à vous,
votre maire, Pascal Guéhen ●

Directeur de la publication : Pascal Guéhen (Comité de rédaction)
Membre : Martine Labarrière, Thierry Courtemanche, Valérie Kattner-Guédal, Jean-Louis Savignat (organisé par nos soins), Célestine Gauthier, La commune, les associations.

Article dans la gazette locale « Le Gobion »



COMMUNE SUPPORT : LESTIOU

PUBLIC : habitants et agents communaux
environ 10 personnes présentes

TEMPS PASSÉS : 1/2 journée + 2 jours de préparation supports + 1 réunion avec Chaumont pour la coordination

DATES RETENUES : 14/05/2014

INTERVENANTS : CAUE 41, Nina FENATEU

DÉROULÉ

14 Mai 2014

ATELIER CONCEPTION PARTICIPATIVE

L'atelier se tient sur une demi-journée. Dans un premier temps un diagnostic précis de l'état actuel permet de savoir autour de quelle base nous travaillerons

- Regard sur l'état actuel du talus, le contexte paysager (matériaux, couleur, rapport au village et au site naturel).
- Identification et caractérisation des espèces en présence : Quelles plantes ? Quand fleurissent elles ? Quelles hauteurs font elles ? Quel port ? Sont-elles bien mises en valeur ?

Ensuite le travail se poursuit en salle, le CAUE a préparé des planches présentant les plantes identifiées afin de les répertorier.

Une présentation théorique réalisée par le CAUE a été présentée, il s'agit de poser les bases de la composition : couleurs, textures, saisonnalité ...

Ensuite, un atelier collectif permet de définir le style de massif et de commencer à choisir les plantes qui viendront compléter l'existant.

L'ensemble des décisions a ensuite été transmis à l'intervenant du domaine de Chaumont afin d'assurer une continuité entre les deux ateliers. Le CAUE a participé à un des ateliers de plantation (le 22/09/2014) organisé par le domaine de Chaumont.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les points positifs :

- un projet sur un lieu clé du paysage communal et qui était une préoccupation collective assez forte
- une complémentarité en compétences entre le CAUE et le domaine de Chaumont
- implication des habitants sur un espace public de la commune avec une plantation participative



Commune support : Lestiou

Intervenant : Domaine de Chaumont

Public visé : usagers, agents techniques et élus

Nombre de personnes participantes : 10

Date(s) de réalisation : 1^{er} et 22 septembre 2014

Temps consacré : 2 journées de plantation effectuées par le Domaine de Chaumont-sur-Loire

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Deux talus, séparés par un escalier, et composés essentiellement de plantes vivaces et d'arbustes posaient un problème à l'équipe municipale. Outre une harmonie des couleurs contestable, ces massifs implantés sur une bâche, avaient besoin d'être repensés afin de combler les vides existants (aspect inesthétique). L'objectif a été d'embellir ces deux talus tout en limitant au maximum les coûts.

Les points positifs :

Cet atelier a réuni environ 10 personnes (élus, agents techniques et habitants)

Les personnes, présentes lors de la plantation, ont appris à composer un massif sur l'existant dans une démarche écologique et économique :

- employer un maximum de plantes pérennes, présentes sur le site, en les divisant et en replantant dans les vides existants
- Restructurer le massif en harmonisant les couleurs et les hauteurs de végétation
- Limiter l'achat de nouvelles plantes (objectif premier de la commune)

Les points négatifs :

Aucun. Opération très économique pour la commune et donc très bien perçue par l'ensemble des élus et des administrés.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

REVUE DE PRESSE

- Avril 2015 -





Mairie de Lestiou

Tél : 02 54 81 06 24
Fax : 02 54 81 72 20
mairie@lestiou.fr
www.lestiou.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 16 h à 19 h
Mardi : de 9 h à 12 h
Vendredi : de 9 h à 12 h
Le 1er samedi du mois : de 10 h à 12 h

Rencontrer M. le Maire ou ses adjoints : sur rendez-vous

LE GOBION

N° 66

AVRIL 2014

EDITORIAL

Chers Gobions,

Le mois de mars a été riche en événements touchants de près ou de loin notre commune.

Commençons par ce qui va « régenter » la vie de notre commune pour les six années à venir : les élections municipales.

Le scrutin du 23 mars dernier a démontré encore une fois le sens civique des Gobions, puisque vous avez voté à près de 70 % alors que la moyenne nationale est plus près de 60 %. Certains Gobions m'ont dit « Ça sert à rien de voter, il n'y a qu'une liste ! ». Mais après des explications et un rappel aux règles démocratiques et aux luttes qui ont conduit à obtenir ce droit de vote, j'ai eu le plaisir de les accueillir dans la salle des associations le dimanche.

Vous avez massivement voté pour la liste que j'avais le plaisir et l'honneur de diriger et je vous en remercie sincèrement. Soyez certains que l'ensemble du conseil et moi-même, nous saurons nous montrer dignes de votre confiance. Je tiens à féliciter également Jean-Claude Vogelbach qui a rallié l'ensemble des suffrages exprimés.

Dimanche dernier, en présence d'un public peu nombreux, mais de qualité, mandat m'a été donné pour vous représenter à nouveau et gérer notre commune. Je vous en remercie.

Ces jours derniers, une lettre de Nicole Combredet a été distribuée avec parcimonie et je voudrais ici y apporter ma réponse. Effectivement, eu égard aux divergences qui nous ont opposés lors du projet du groupe scolaire, j'ai souhaité que Nicole Combredet ne fasse pas partie de la liste « Une équipe pour Lestiou » que je conduisais. Néanmoins, j'ai félicité Nicole pour son action au sein du conseil municipal. J'ai également proposé à Nicole Combredet de constituer une autre liste. Elle a préféré se présenter sur une liste politique à Blois. Je pense également que les Gobions n'auraient pas compris sa présence à mes côtés.

Maintenant que le nouveau conseil est installé, nous allons préparer le budget de la commune qui sera voté au prochain conseil. Ce budget n'intégrera pas de projets importants, mais soyez certains, des réflexions sont en cours.

Le mois de mars, c'est aussi le mois du printemps et avec lui le retour à la vie en extérieur. Lestiou, commune pilote sur le projet de la Région « Jardins nos villages », va voir cette expérimentation rentrer dans sa phase active. Soyez attentifs au Gobion et aux panneaux.

Vous avez pu voir l'évolution des travaux du groupe scolaire, le timing est respecté et sauf problème important, la rentrée de septembre se fera au Tertre ».

Profitez bien des premiers soleils et n'oubliez pas les appareils de fitness pour être en pleine forme.

Bien à vous

Votre maire,
Pascal Guénin

Directeur de la publication : Pascal Guénin / Comité de rédaction :
Martine Labarrière, Viviane Ketterer-Godetroy / Imprimé par nos soins.
Crédit photos : La commune, les associations.



Commune

JARDINONS NOS VILLAGES...SUITE...

Le 21 mars dernier s'est tenue la deuxième réunion avec des acteurs du département, des élus et des habitants concernés par l'action « Jardins nos Villages ». Plusieurs projets ont été exposés.

Les divers programmes s'étalent jusqu'au mois de décembre. Ils sont conduits sous forme d'ateliers et menés par un ou plusieurs des organismes concernés. Le plus grand nombre se déroule sur avril, mai, juin.

Le premier atelier a eu lieu le 8 avril. Il traitait des pratiques phytosanitaires. Il était réservé aux agents communaux et à l'élu responsable de ces techniques.

Le deuxième atelier s'est tenu le 17 avril. Il visait à revoir le programme de tonte. Plusieurs pistes sont envisagées :

- Limiter les surfaces de tonte
- Effectuer des tontes moins rases et plus espacées dans le temps
- Créer des bandes fleuries de bulbes qui serpentent entre les arbres
- Laisser quelques endroits libres et naturels



Toutes ces propositions seront étudiées, voire essayées. Il est donc possible que vous remarquez des parcelles qui vous paraissent « moins bien entretenues ». Il ne s'agit pas de négligence, ni d'oubli, mais d'essais de nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts visant à réduire le coût et la charge de travail et à réintroduire la biodiversité.

Le troisième atelier sera le dimanche 4 mai lors du Marché de Printemps. Seront présents Thierry Moreau (CDPNE) et Nina Fenateu (CAUE).

Comme exposé dans le Gobion du mois d'avril, ils vous informeront des moyens pour contribuer au fleurissement des rues.

Le quatrième atelier s'étalera sur mai et juin. Il se situe sur le terrain communal en rive du Lien. Il consiste à étudier la faune et la flore présentes sur le site. A cet effet, cet espace ne sera pas tondu jusqu'à l'été. Seules quelques allées permettront l'accès à la rivière. Un panneau implanté sur place renseignera sur cette opération.



Courant mai ou juin, des experts feront un inventaire des plantes, animaux et insectes du site. Une information sera donnée aux habitants intéressés. Une découverte et explication des lieux sont également prévues avec les enfants du primaire et leurs enseignantes.

Le cinquième atelier concernera le cimetière. Il est réservé aux agents communaux et aux élus. Des méthodes alternatives au désherbage chimique y seront étudiées.

Le sixième atelier se déroulera le 14 mai et prévoit la réorganisation de la « butte » de l'esplanade Edwige Feuillère. Tous les gobions y sont conviés. A l'aide de plans, de livres et des photos prises régulièrement depuis des mois, des massifs seront réinventés et redessinés. Suivra, au mois de novembre, l'atelier plantation qui consistera à diviser les plantes vivaces existantes et planter les nouveaux massifs créés.

VOS INSTITUT

JARDINONS NOS VILLAGES ... SUITE

La réunion du mercredi 14 mai entre le CAUE, des élus, des employés communaux, et des habitants avait pour but de travailler au réaménagement de la « butte » de l'esplanade Edwige Feuillère.

Sur place, un inventaire des plantes existantes a été pratiqué. Ensuite, en salle, cet inventaire a permis d'étudier de nouvelles conceptions et implantations de massifs plus harmonieux, en tenant compte des formes, des couleurs, des hauteurs des végétaux, mais aussi de l'époque et de la durée de la floraison afin d'obtenir un intérêt visuel tout au long de l'année.

Toutes les vivaces seront réutilisées, divisées, déplacées et réintroduites dans les nouveaux massifs créés selon les plans définis. Seules quelques graminées et plantes tapissantes seront ajoutées. Ce programme fera l'objet d'un atelier au mois de novembre.

Quant au terrain en rive du Lien, non tondu durant ce printemps, les experts concernés vont procéder à un inventaire de la faune et de la flore, le **mercredi 18 juin** le matin.



Ce même jour,

mercredi 18 juin, à partir de 14 heures,

une découverte du site et des explications seront offertes à tous les habitants intéressés.

Cet espace sera ensuite entretenu et tondu comme à l'accoutumée.

Martine Labarrière

Mer : jachères fleuries pour réduire les herbicides



Jeudi après-midi, au cimetière de Mer, chacun a pu constater le résultat probant de l'expérimentation.

Depuis 2011, la ville de Mer est engagée, comme d'autres communes désormais, dans une démarche visant à réduire les produits de traitement chimiques sur les herbes indésirables. Aujourd'hui, deux quartiers expérimentaux et plusieurs rues de la cité sont concernés par l'opération. Les quantités de produits de type herbicide ont également grandement diminué sur le territoire communal.

Cela a supposé une remise en question des services techniques, qui sont sans cesse à la recherche des meilleures solutions. Le paillage, le rotofil, le désherbeur thermique et la binette figurent parmi les solutions employées.

Mais une technique prometteuse intéresse désormais les élus de nombre de communes du département. C'est ainsi que pour leur atelier « Observer et échanger sur les méthodes de gestion différenciée pour l'entretien des cimetières », le Comité départemental de protection de la nature pour l'environnement et la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles ont emmené les élus de plusieurs communes visiter le cimetière de Mer.

Dans ce lieu particulièrement sensible, où les herbes folles sont le plus souvent mal tolérées, les services techniques expérimentent, depuis deux ans, et avec succès, les semis de jachères fleuries entre les têtes de tombe, évitant ainsi l'épandage de produits chimiques.

Cécile Greffion, responsable du développement durable, était entourée de Patrick Lartigue, chargé des espaces verts à la ville de Mer. Thierry Moreau du CDPNE 41 était également présent ainsi que plusieurs élus de Maves et Lestiu. Tous ont pu constater que, malgré la saison, les fleurs étaient encore présentes. Selon les responsables, c'est un fleurissement d'au moins six mois sur lequel on peut compter.

La même opération se décline sur plusieurs trottoirs des rues Fortineau et Saint-Marc. Les administrés peuvent se procurer un sachet de graines en mairie ou en demandant par courriel : cecile.greffion@ville-de-mer.com

lestiou

Un marché de printemps très nature

La plaine de jeux verdoyante de Lestiou s'est merveilleusement bien prêtée au marché de printemps, dimanche dernier. En plus des habituels stands mettant en valeur le terroir, les organisateurs avaient concocté un programme environnemental. « Nous voulons valoriser le village en le fleurissant mais surtout que les habitants y contribuent. C'est pourquoi nous distribuons vingt plants par personne », expliquait Fabienne Siefert, 1^{re} adjointe. Les visiteurs ont pu profiter aussi d'une exposition sur les bienfaits des écorces d'arbres. Les tondeuses, les épanduses, et autres outils auraient tendance à les détruire partiellement, or, des animaux s'en nourrissent, comme le castor et le chevreuil. L'écorce du bouleau est également une colle depuis la préhistoire pour réparer les lances, entre autres, et le brai

de bouleau est un goudron végétal.

Dans le cadre de l'opération « Jardinons au village », le comité de l'environnement sensibilisait les habitants « sur les trottoirs fleuris et toutes les techniques pour jardiner de manière écologique avec zéro pesticide ». Enfin, les animaux eux aussi étaient de la fête, avec une mini-ferme, venue des Deux-Sèvres avec coq, lapins et poussins ! « C'est une animation itinérante qui permet aux jeunes de toucher les animaux. On réalise un petit spectacle en faisant la traite et le nourrissage », explique Pascal, de la ferme de Tiligolo, un jeune agriculteur qui aime transmettre sa passion. Grâce au temps clément, et un travail collectif, c'était un vrai dimanche à la campagne au sens noble du terme.

Cor. NR : Alain Amiot



Que c'est mignon !

